

SEMINAIRE DE FORMATION

CONAKRY 11 & 12 JANVIER 2022

Le recouvrement des créances sur les entreprises en difficulté et les organismes publics



PROGRAMME DE LA FORMATION

11 Janvier 2022 : Le recouvrement de créances sur les entreprises en difficulté

Module 1 : Les garanties de recouvrement de créances sur les entreprises en difficulté

Module 2 : Les obstacles juridiques au recouvrement de créances

Module 3 : Les techniques de recouvrement de créances

12 Janvier 2022 : Le recouvrement de créances sur les organismes publics

Module 1 : État des lieux du droit des États de l'OHADA sur les entreprises publiques : le cas de la Guinée

Module 2 : État de la jurisprudence de la CCJA sur l'exécution forcée contre les organismes publics

Module 3 : Les techniques de recouvrement de créances sur les organismes publics

INTERVENANTS

Jérémie Wambo, Avocat, ex-Juriste Référendaire à la CCJA,, spécialiste du droit OHADA et auteur de plusieurs ouvrages pratiques sur le droit OHADA

Emmanuel Douglas FOTSO, Docteur en droit, Chargé d'enseignement à l'Université Sorbonne Paris Nord (France) Avocat au Barreau de Paris, Auteur des recueils annuels de Jurisprudence OHADA

Hamidou DraMé, Avocat aux Barreaux de Guinée et de Lyon (France), associé gérant de Guilex Avocats, cabinet d'avocats d'affaires basé à Conakry, Guinée

COÛT DE LA FORMATION

- 300€ (3 millions GNF) par participant
- 500€ (5 millions GNF) pour 2 participants d'une même structure

INSCRIPTION

Le bulletin d'inscription doit être complété et envoyé à l'adresse : contact@legiafrica.com